

**TOMTAR®**

# **TOMTAR G-2E**

Cadre de marche à deux réglages  
fixe et articulé

Notice d'utilisation version 1.0.2 FR




FR

### Relevé des données d'identification du produit

Nous vous recommandons de noter dans le tableau figurant ci-dessous les données d'identification de votre produit que vous trouverez sur sa plaque signalétique. Ainsi disposerez-vous de ces informations en cas de questions sur le produit.

(Voir chapitre « Étiquetage du produit »)

<b>TYP</b> Type / modèle :	
<b>REF</b> N° d'article / RÉF. :	
<b>UDI</b> Numéro de série (21) :	
 Date de fabrication :	
Autres indications/notes :	

\* Les données d'identification et/ou la plaque signalétique peuvent différer pour les fabrications spéciales.

## Nous vous remercions d'avoir choisi le cadre de marche TOMTAR G-2E de DIETZ.

Ce produit est un dispositif médical. Il est nécessaire que vous vous familiarisiez très précisément avec son maniement afin d'en faire un bon usage et d'éviter tout risque provoqué par son utilisation impropre.

Veillez lire attentivement la présente notice d'utilisation avant la première utilisation de votre produit. Vous y trouverez des informations importantes qui vous permettront de tirer pleinement partie de ses avantages techniques. Vous y trouverez également des informations concernant la sécurité et le meilleur entretien possible de votre produit.

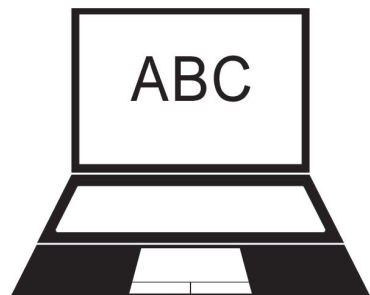
Si vous souhaitez des informations plus détaillées en matière d'assistance, veuillez contacter votre revendeur spécialisé.

Vous trouverez toujours la version la plus récente de la documentation concernant votre produit sur notre site internet. Pour toute remarque ou question concernant la sécurité liée au produit ou les rappels de produit, adressez-vous par écrit ou par téléphone à DIETZ. Les coordonnées pour nous contacter figurent au dos de la notice d'utilisation.



### REMARQUE

Pour les personnes atteintes de déficience visuelle, la notice d'utilisation est disponible sur **www.dietz-group.de** au format PDF aux fins d'affichage grossi.





<b>1 Informations importantes</b>	<b>5 Caractéristiques techniques</b>
1.1 Informations d'ordre général . . . . . 6	5.1 Dimensions et informations techniques . . 17
1.2 Utilisation prévue . . . . . 6	5.2 Matières du produit. . . . . 17
1.3 Indications médicales . . . . . 6	5.3 Conformités . . . . . 18
1.4 Contre-indications. . . . . 7	5.5 Étiquetage du produit . . . . . 18
1.5 Symboles . . . . . 7	5.4 Conditions ambiantes . . . . . 18
2.1 Ensemble fourni . . . . . 8	6.1 Consignes de sécurité . . . . . 20
<b>2 Description du produit</b>	<b>6 Consignes de sécurité</b>
2.2 Représentation exemplaire . . . . . 9	<b>7 Soin du produit et entretien</b>
<b>3 Mise en service du cadre de marche</b>	7.1 Entretien et maintenance. . . . . 22
Mise en service du cadre de marche. . . . . 10	7.4 Nettoyage. . . . . 25
3.1 Dépliage du cadre de marche . . . . . 10	7.5 Désinfection . . . . . 26
3.2 Réglage en hauteur. . . . . 11	7.6 Remise à autrui et réutilisation . . . . . 26
3.3 Mode fixe ou articulé. . . . . 12	7.7 Entreposage . . . . . 26
3.4 Contrôle du montage . . . . . 13	<b>8 Déclarations du fabricant</b>
Utilisation du cadre de marche . . . . . 13	7.8 Mise au rebut . . . . . 27
4.1 Marcher avec le cadre de marche fixe . . 14	8.1 Garantie . . . . . 27
<b>4 Utilisation du cadre de marche</b>	8.2 Durée de vie . . . . . 27
4.2 Marcher avec le cadre de marche articulé 15	8.3 Responsabilité du fabricant . . . . . 27
4.3 Pliage du cadre de marche . . . . . 16	
4.4 Pièces rapportées et accessoires d'autres fabricants . . . . . 16	

## 1.1 INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

---

La présente notice d'utilisation fait partie intégrante de l'ensemble fourni. Elle doit être conservée à portée de main chez l'utilisateur et remise avec le produit en cas de transfert à autrui. En cas de perfectionnements techniques, nous nous réservons le droit de procéder à des modifications des explications figurant dans la présente notice d'utilisation. Toute réimpression,

traduction ou reproduction sous quelque forme que ce soit, même partielle, n'est autorisée qu'avec l'accord écrit de DIETZ GmbH.

Les droits d'auteur sont la propriété du fabricant. Vous trouverez la version de la notice d'utilisation respectivement actuelle sur **www.dietz-group.de**. Lisez la notice d'utilisation avant de monter et d'utiliser le produit.

## 1.2 UTILISATION PRÉVUE

---

Le cadre de marche TOMTAR G-2E est un dispositif servant à assister et sécuriser la marche pas à pas et la station debout, ainsi qu'à entraîner à la marche, pour les personnes à mobilité réduite d'un poids maximal de 130 kg. On y recourt lorsque l'utilisation d'autres aides à la marche ne suffit pas.

Il doit être utilisé exclusivement en intérieur, sans franchissement de marches et sur un sol plan et non meuble.

Il est réglable en hauteur, léger et un pré-réglage permet de l'utiliser comme cadre de marche

soit fixe soit articulé (décalage alternatif / mobile d'un côté à l'autre).

On l'utilise aussi bien à domicile qu'en milieu hospitalier.

Le cadre de marche ne convient pas aux enfants ou aux personnes de taille inférieure à 155 cm.

L'utilisation prévue peut varier pour certains produits qui sont fabriqués sur mesure et identifiés en conséquence. Dans ce cas, c'est la documentation fournie avec le produit qui s'est valable.

## 1.3 INDICATIONS MÉDICALES

---

L'utilisation du cadre de marche TOMTAR G-2E est indiquée en cas de :

- ▼ mobilité réduite en raison d'une limitation de l'appareil locomoteur actif ou passif
- ▼ difficultés de coordination dans la marche

- ▼ déficience de l'équilibre
- ▼ résistance à l'effort réduite

## 1.4 CONTRE-INDICATIONS

---

L'utilisation du cadre de marche TOMTAR G-2E n'est pas indiquée en cas de :

- ▼ troubles de la perception,
- ▼ troubles importants de l'équilibre,
- ▼ incapacité à se tenir debout sans appui,
- ▼ poids de l'utilisateur supérieur à 130 kg

## 1.5 SYMBOLES

---

Ces symboles repèrent les passages de texte utiles au fonctionnement et à l'utilisation du produit au quotidien.



### AVERTISSEMENT

Tenez impérativement compte des avertissements et respectez-les ! Ils signalent que leur non-respect peut entraîner des risques de blessures et/ou de dommages au produit ou à l'espace environnant. \_\_\_\_\_



### REMARQUE

Conseils et astuces facilitant l'utilisation des différentes fonctions. \_\_\_\_\_

## 2.1 ENSEMBLE FOURNI

---

Après avoir déballé le cadre de marche TOMTAR G-2E, vérifiez qu'il est complet et en bon état. Si vous constatez que le contenu est endommagé, veuillez en informer immédiatement l'entreprise de transport.

Les composants compris dans l'ensemble fourni du cadre de marche sont les suivants :

- ▼ cadre de marche TOMTAR G-2E
  - ▼ notice d'utilisation
- 



### AVERTISSEMENT

**Risque d'empoisonnement :** La combustion de films d'emballage peut entraîner le dégagement de gaz toxiques.

**Risque d'étouffement :** Conservez les sacs en plastique hors de portée des enfants. \_\_\_\_\_



## 2.2 REPRÉSENTATION EXEMPLAIRE



### REMARQUE

La vue détaillée ci-dessus vous aidera à repérer clairement les différents composants de votre cadre de marche. Référez-vous toujours à cette vue détaillée lors de la lecture de la notice d'utilisation.

## MISE EN SERVICE DU CADRE DE MARCHÉ

Le cadre de marche TOMTAR G-2E est fourni à l'état monté.

Il se plie pour être peu encombrant en vue de son transport.

Sa mise en service ne nécessite aucun outil.



### AVERTISSEMENT

**Risque de pincement !** Faites attention à vos mains et doigts au moment du dépliage du cadre de marche !

### 3.1 Dépliage du cadre de marche

1. Saisissez-vous d'une poignée dans chaque main (fig. 1).
2. Dépliez maintenant les deux côtés en les faisant pivoter vers l'extérieur.
3. Le dépliage du deuxième élément latéral (1, fig. 2) doit déclencher un déclic bien audible. Ceci signifie que la sécurité anti-pliage (2, fig. 2) est arrêtée. Vous pouvez contrôler ceci en jetant latéralement un coup d'œil dans l'élément en plastique du blocage anti-pliage. La tige à ressort doit dépasser nettement du tube.
4. À cet état, il ne doit plus être possible de replier les éléments latéraux vers l'intérieur.

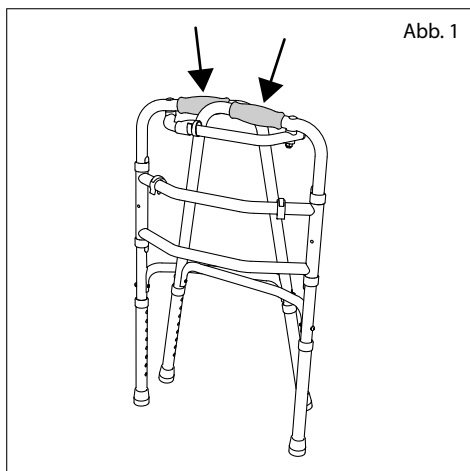


Abb. 1

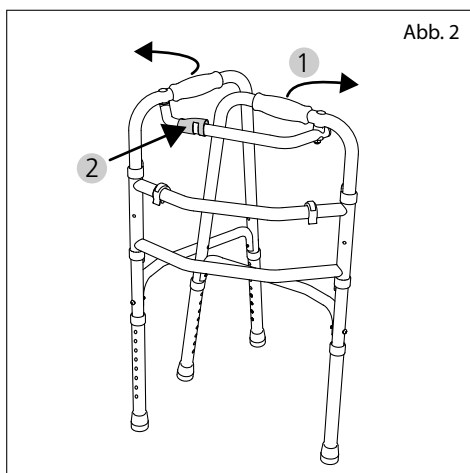


Abb. 2

### 3.2 Réglage en hauteur

Vous pouvez régler en hauteur le cadre de marche TOMTAR G-2E pour l'adapter à votre taille. La procédure décrite ci-après doit être réalisée sur les quatre pieds du cadre de marche.

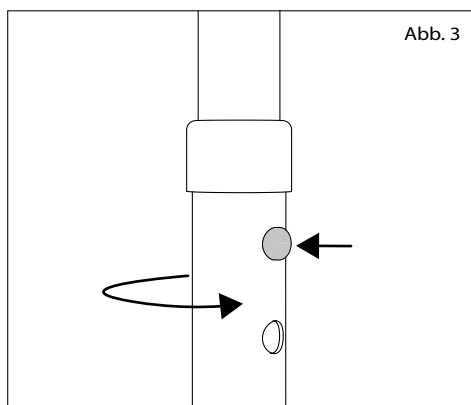
1. Enfoncez la tige à ressort du premier tube et tournez ce dernier très légèrement de côté de sorte à le décaler (fig. 3).
2. Vous pouvez régler la hauteur souhaitée en décalant le tube vers le haut ou le bas.
3. Faites maintenant entrer la tige à ressort dans l'alésage correspondant. Elle doit s'encliquer de manière bien audible et dépasser sensiblement à l'extérieur de l'alésage.
4. Répétez ensuite la procédure sur les trois autres pieds.
5. Les quatre pieds doivent être réglés à la même hauteur.



#### AVERTISSEMENT

**Risque de basculement !** Les quatre pieds du cadre de marche doivent être réglés à la même hauteur afin que le cadre ne bascule pas sous la charge.

**Risque de chute !** Les tiges à ressort des quatre pieds doivent de nouveau être fermement encliquetées après le réglage. Sinon, les pieds peuvent se replier de manière intempes- tive sous la charge, ce qui peut entraîner une chute.



#### REMARQUE

Il est important de régler le cadre de marche à votre taille pour assurer un usage correct. Les poignées devraient se trouver à hauteur des poignets – lorsque l'utilisateur se tient debout droit, les bras ballants.

Votre revendeur spécialisé ou thérapeute réalisera le réglage en hauteur.

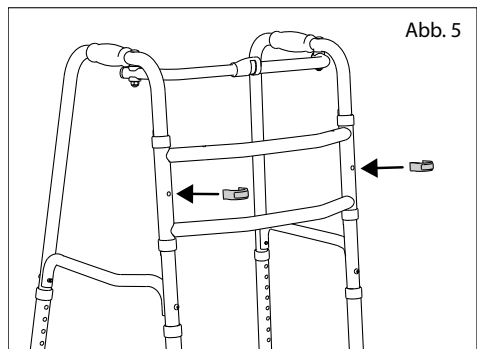
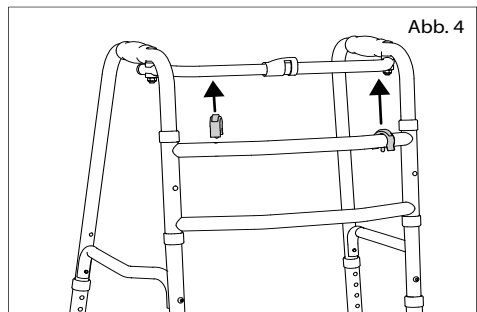
### 3.3 Mode fixe ou articulé

Vous trouverez ci-après la procédure permettant de régler le TOMTAR G-2E comme cadre de marche fixe ou articulé.

1. Le cadre est préréglé en mode articulé.
2. Pour mettre le cadre de marche en mode fixe, mettez-vous devant le cadre.
3. Enlevez les deux clips de l'entretoise en les retirant par le haut (fig. 4).
4. Veillez à ce que les deux éléments latéraux soient entièrement dépliés et à égale distance du centre.
5. Vous trouverez, sur chaque côté, un alésage sur le tube de liaison vertical de l'entretoise. Placez-y respectivement un clip en enfonçant la tige métallique dans l'alésage.
6. Poussez ensuite sur les clips par l'avant pour que ces derniers s'encliquettent dans le tube (fig. 5).
7. Lorsque vous souhaitez repasser du mode fixe au mode articulé, veuillez réaliser ces étapes en sens inverse.

▼ **articulé** (mobile d'un côté à l'autre)  
 Dans le cas de ce réglage, le cadre de marche est mobile, ce qui signifie que les deux structures latérales sont alternativement déplacées vers l'avant lors de la marche (fig. 7, chapitre 4.2).

▼ **fixe**  
 Dans le cas de ce réglage, le cadre de marche est fixe, ce qui signifie que l'utilisateur déplace le cadre de marche entier d'un seul coup lors de la marche (fig. 6, chapitre 4.1).



### 3.4 Contrôle du montage

Contrôlez maintenant si le montage du cadre de marche TOMTAR G-2E est correct.

- ▼ Le cadre de marche doit être stable sur ses quatre pieds.
- ▼ Les quatre tiges à ressort des pieds ainsi que la tige à ressort du blocage anti-pliage doivent être fermement encliquetées. Tel est le cas si elles dépassent légèrement à l'extérieur.
- ▼ Les deux clips doivent être placés au bon endroit et être solidaires du cadre de marche.
- ▼ Tous les éléments du cadre de marche doivent être fermement montés.



#### REMARQUE

Si vous n'êtes pas sûr que le cadre de marche soit correctement monté, veuillez contacter votre centre d'équipement médical ou un revendeur spécialisé agréé. \_\_\_\_\_

### UTILISATION DU CADRE DE MARCHE

Avant la première utilisation, familiarisez-vous suffisamment avec votre cadre de marche TOMTAR G-2E pour vous sentir tout à fait apte à le manipuler.

Tenez compte du fait que l'utilisation en mode fixe est différente de celle en mode articulé. Il est nécessaire de régler au préalable le cadre de marche au mode souhaité. À ce sujet, veuillez lire le chapitre « Mode fixe ou articulé ».



#### REMARQUE

Lors de la première utilisation, exercez-vous à manipuler votre nouveau cadre de marche avec un accompagnant. \_\_\_\_\_



#### AVERTISSEMENT

**Risque de sécurité !** Avant l'utilisation du cadre de marche, vérifiez systématiquement s'il est réglé au mode souhaité (fixe ou articulé). \_

### 4.1 Marcher avec le cadre de marche fixe

1. Positionnez-vous dans le cadre de marche de sorte que vos mains puissent saisir confortablement les poignées et que vos pieds se trouvent entre les pieds arrière du cadre de marche.
2. Saisissez toujours fermement les poignées du cadre de marche en appliquant la main entière.
3. Vérifiez que vous vous tenez debout en toute stabilité.
4. Vous pouvez alors soulever le cadre de marche pour le redéposer un petit peu plus loin devant vous (fig. 6).
5. Veillez à toujours reposer le cadre de marche avec ses quatre pieds à la verticale.
6. Ce n'est qu'une fois que le cadre de marche est stable sur ses quatre pieds que vous pouvez raisonnablement faire quelques petits pas vers l'avant jusqu'à ce que vous vous trouviez de nouveau à hauteur des pieds arrière du cadre de marche.
7. Faites une petite pause avant de répéter cette procédure.



#### AVERTISSEMENT

**Risque de sécurité !** Conçu uniquement pour être utilisé sur une surface plane et non meuble, en intérieur.

**Risque de chute !** Ne déposez pas le cadre de marche trop loin en avant de vous lorsque vous l'utilisez.

**Risque de chute !** Ne prenez pas appui sur le cadre de marche si les quatre pieds ne reposent pas fermement au sol.

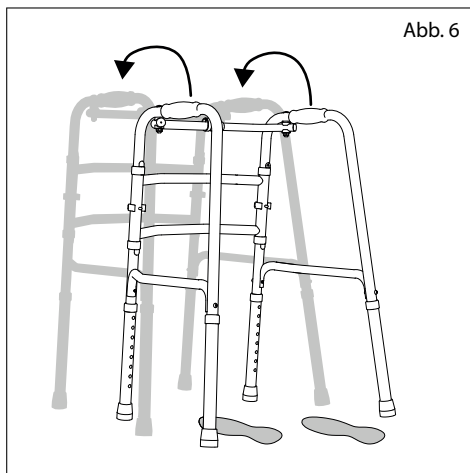


Abb. 6

## 4.2 Marcher avec le cadre de marche articulé

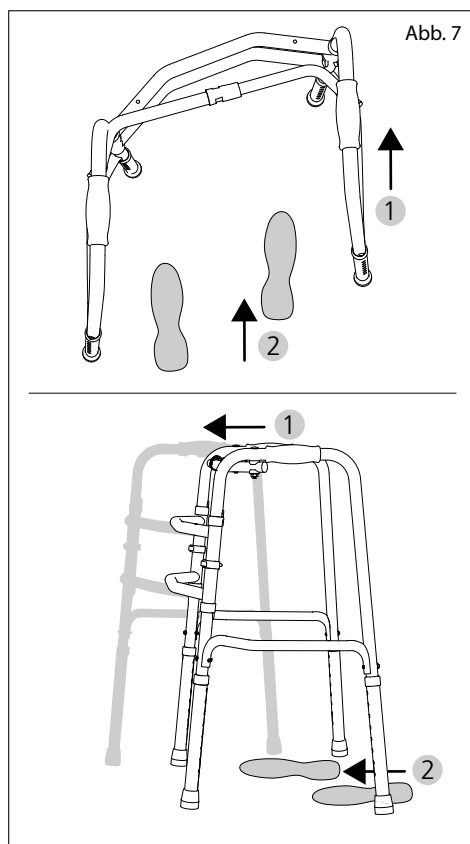
1. Positionnez-vous dans le cadre de marche de sorte que vos mains puissent saisir confortablement les poignées et que vos pieds se trouvent entre les pieds arrière du cadre de marche.
2. Saisissez toujours fermement les poignées du cadre de marche en appliquant la main entière.
3. Vérifiez que vous vous tenez debout en toute stabilité.
4. Vous pouvez maintenant déposer un côté du cadre de marche un peu plus loin en avant (1, fig. 7) en soulevant légèrement ce côté.
5. L'autre côté ne bouge pas du sol.
6. Une fois que les quatre pieds du cadre de marche sont au sol en toute stabilité, vous pouvez faire un pas en avant avec le pied qui se trouve du côté qui vient d'avancer (2, fig. 7).
7. Faites éventuellement une petite pause avant de répéter cette procédure avec l'autre côté du cadre de marche.



### AVERTISSEMENT

**Risque de sécurité !** Conçu uniquement pour être utilisé sur une surface plane et non meuble, en intérieur.

**Risque de chute !** Ne prenez pas appui sur le cadre de marche si les quatre pieds ne reposent pas fermement au sol. \_\_\_\_\_



### 4.3 Pliage du cadre de marche

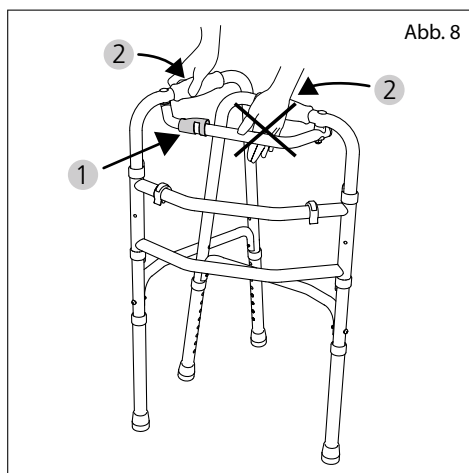
Veillez suivre les conseils suivants si vous souhaitez réduire l'encombrement du cadre de marche TOMTAR G-2E en vue de son rangement.

1. Pour le plier, le cadre de marche doit être réglé en mode articulé. (Voir aussi le chapitre « Mode fixe ou articulé »)
2. Appuyez fermement sur le blocage anti-pliage (1, fig. 8) pour débloquer les éléments latéraux en vue du pliage.
3. La tige à ressort se désenclenche et vous pouvez replier les éléments latéraux vers l'intérieur (2, fig. 8).
4. Veillez à ce que, lors du pliage, vos doigts ne se trouvent pas entre les éléments qui sont en train d'être repliés.
5. À l'état plié, le cadre de marche ne tient pas debout seul. Sécurisez-le pour prévenir toute chute risquant de l'endommager.
6. Veillez lire le chapitre « Dépliage du cadre de marche » pour le déplier de nouveau.



#### AVERTISSEMENT

**Risque de pincement !** Faites attention à vos mains et doigts au moment du pliage du cadre de marche ! \_\_\_\_\_



### 4.4 Pièces rapportées et accessoires d'autres fabricants

Seule l'utilisation des accessoires d'origine de DIETZ GmbH est permise a priori. Il n'y a pas d'accessoires prévus pour le cadre de marche TOMTAR.

En cas de montage sur le cadre de marche de produits d'autres fabricants, la responsabilité quant à la sécurité du produit est transférée à la personne ayant monté l'accessoire ou la pièce rapportée. La personne qui monte un accessoire

ou une pièce rapportée doit faire une nouvelle déclaration de conformité pour l'ensemble formé par ces nouveaux accessoires/pièces et le produit. En effet, la déclaration de conformité faite par DIETZ selon le MDR 2017/745, annexe II, n'est alors plus valide.



**AVERTISSEMENT**

**Sécurité du produit !** La sécurité du produit ne peut pas être garantie en cas de montage de pièces rapportées ou d'accessoires non distribués ou réalisés par DIETZ. \_\_\_\_\_

**AVERTISSEMENT**

**Sécurité du produit !** Si des accessoires ou des pièces sont montés/rapportés au produit, il faut impérativement respecter les consignes de sécurité figurant dans la notice d'utilisation de ces accessoires ou pièces. \_\_\_\_\_

**5.1 DIMENSIONS ET INFORMATIONS TECHNIQUES**

Désignation	Unité	TOMTAR G-2E
Référence		200315
Numéro HMV (registre des produits d'assistance)		10.46.01.0030
Dimensions Longueur / largeur / hauteur mini	mm	490 / 650 / 760
Hauteur mini / maxi	mm	760 – 925
Longueur / largeur / hauteur à l'état plié (debout/en appui)	mm	150 / 490 / 760
Poids	kg	2,8
Poids maximal admissible de l'utilisateur	kg	130
Taille recommandée	m	1,55 – 1,80
Stabilité au basculement en avant (ISO 11199-1)	°	10
Stabilité au basculement latérale (ISO 11199-1)	°	3,5
Stabilité au basculement en arrière (ISO 11199-1)	°	7
Réglage en hauteur		8 crans, de 25 mm chacun
Diamètre de braquage maximal	mm	700
Largeur / longueur poignée	mm	37 / 110

**5.2 MATIÈRES DU PRODUIT**

Matière / couleur	Indications
Structure éléments latéraux	Tube aluminium, vissé, anodisé / noir

Matière / couleur	Indications
Structure entretoises	Tube aluminium, soudé, revêtement par poudre / gris métallisé (Tomtar gris manganèse)
Pieds télescopiques	Aluminium / anodisé / noir
Clips // embouts	Plastique PE / orange // plastique PE / grau
Blocage anti-plier	Plastique PP / noir
Poignées	Mousse EVA / noir
Embout de canne	PVC / noir

### 5.3 CONFORMITÉS

Norme applicable aux cadres de marche (déambulateurs)	EN ISO 11199-1
Compatibilité biologique	ISO 10993

### 5.4 CONDITIONS AMBIANTES

Température ambiante de service	-10 °C à +50 °C
Conditions ambiantes d'entreposage	0 °C à 45 °C   humidité relative de l'air 20 % à 75 %

### 5.5 ÉTIQUETAGE DU PRODUIT

La plaque signalétique doit être parfaitement lisible. Dans le cas du cadre de marche TOMTAR G-2E, elle est montée sur l'entretoise. Voir chapitre « Représentation exemplaire ».

Si la plaque signalétique est illisible ou manquante, faites-la immédiatement remplacer par votre revendeur spécialisé.

Vous trouverez à la page suivante un tableau qui détaille tous les symboles et informations figurant sur la plaque signalétique (fig. 7).

Le numéro de série de votre dispositif d'assistance se trouve également sur la plaque signalétique.

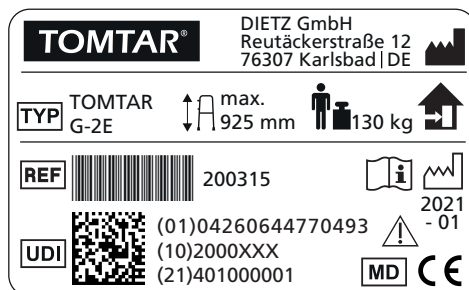















fig. 7

	Marque commerciale ou marque de produit
	TYPE / modèle
	RÉF. = référence de l'article
	UDI = Unique Device Identifier (01) UDI-DI (10) Numéro de lot (21) Numéro de série
	Fabricant / marque du fabricant / adresse de contact
	Poids maximal admissible de l'utilisateur
	Date de fabrication
	Hauteur maximale réglable
	Le cadre de marche est prévu uniquement pour un usage en intérieur.
	Respecter la notice d'utilisation
	Attention – respectez toujours les consignes de sécurité de la notice d'utilisation !
	Medical Device / dispositif médical
	Ce produit est conforme au règlement (UE)2017/745 relatif aux dispositifs médicaux.

Les produits portant l'étiquetage indiqué ci-dessous (fig. 8) sont fabriqués sur mesure.

Les produits sur mesure sont des produits spécifiquement fabriqués pour un utilisateur en particulier. Dans ce cas, la plaque signalétique, les éventuels avertissements, et s'il y a lieu l'utilisation prévue, peuvent différer. La documentation supplémentaire doit être respectée !

## SONDERANFERTIGUNG CUSTOM-MADE DEVICE

fig. 8

## 6.1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

---

Lors de l'utilisation du cadre de marche TOMTAR G-2E, veuillez à toujours respecter les consignes de sécurité suivantes afin d'éviter toute chute, situation dangereuse et toute détérioration du produit :

- ▼ Le cadre de marche doit être utilisé exclusivement sur une surface plane et non meuble.
- ▼ Le cadre de marche doit être utilisé uniquement en intérieur.
- ▼ Il convient de faire preuve d'une prudence particulière en cas de revêtements de sol non adhérents, comme des tapis. Ils peuvent en effet glisser.
- ▼ Le cadre de marche doit reposer sur ses quatre pieds en toute stabilité !
- ▼ Contrôlez avant chaque utilisation du cadre de marche que toutes les pièces sont solidement montées.
- ▼ Assurez-vous avant chaque utilisation que la tige à ressort du dispositif anti-plier soit encliquetée.
- ▼ Assurez-vous avant chaque utilisation que le cadre de marche soit réglé sur le mode que vous souhaitez (fixe ou articulé / mobile).
- ▼ Veuillez avant chaque utilisation à ce que les tiges à ressort soient réglées à la même hauteur et bloquées. Sinon, le cadre de marche pourrait s'abaisser de manière intempestive sous la charge. Il y aurait risque de chute !
- ▼ Évitez les sols humides et en pente.
- ▼ Attention : les mouvements de votre corps entraînent un déplacement du centre de gravité qui peut augmenter le risque de basculement du cadre de marche ! Veuillez donc toujours à ce que la charge exercée sur le cadre de marche soit uniforme !
- ▼ Utilisez toujours le cadre de marche à l'aide des deux mains.
- ▼ Ne suspendez pas de sacs ou d'autres charges à votre cadre de marche. Risque de basculement !
- ▼ Lors du montage et du réglage en hauteur des pieds télescopiques, faites attention à vos doigts ! Risque de pincement !
- ▼ Faites attention à vos mains et doigts au moment du pliage de cette aide à la marche ! Risque de pincement !
- ▼ Ne dépassez jamais la charge maximale admissible de 130 kg ! Cette indication figure sur la plaque signalétique de votre cadre de marche.
- ▼ Évitez d'exposer le cadre de marche pendant une période prolongée aux rayons du soleil, à des sources de chaleur ou à de basses températures, car certaines pièces du produit (p. ex. le cadre ou les poignées) peuvent chauffer extrêmement (> 45 °C) ou refroidir très fortement (< 0 °C), ce qui pourrait causer des lésions cutanées.

- ▼ Veillez à ce que le cadre de marche ne se trouve pas à proximité immédiate d'issues de secours et de voies d'évacuation et ne les bloque pas.
- ▼ N'utilisez jamais le cadre de marche sous l'emprise de l'alcool ou d'autres produits qui pourraient affecter votre attention ou vos facultés de réaction !
- ▼ Utilisez le cadre de marche uniquement dans le respect de la destination prévue ! Il ne faut pas s'en servir notamment comme aide pour se lever ou au transport.
- ▼ Ne vous mettez jamais debout sur le cadre de marche.
- ▼ N'heurtez pas d'obstacles avec le cadre de marche (que ce soit en avançant ou en reculant).
- ▼ Ne vous asseyez pas sur les entretoises.
- ▼ N'utilisez pas les entretoises pour prendre appui.
- ▼ Ne donnez pas le cadre de marche aux enfants pour jouer.
- ▼ Ne montez pas des escaliers et n'utilisez pas un escalator avec le cadre de marche. Prenez l'ascenseur !
- ▼ Il n'est pas permis d'utiliser le cadre de marche dans l'eau, car il pourrait s'ensuivre une détérioration matérielle.
- ▼ S'il est humide, veillez à sécher le cadre de marche.
- ▼ Il n'est pas permis de procéder à des modifications de la structure du cadre de marche, étant donné que DIETZ GmbH ne garantirait plus la sécurité du produit dans ce cas, pour des raisons de responsabilité du fabricant !
- ▼ Pour la même raison, il est permis d'utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine et des accessoires d'origine !
- ▼ Les incidents graves survenant en lien avec le cadre de marche doivent être signalés au fabricant et à l'administration compétente !
- ▼ Si vous constatez une détérioration du bon fonctionnement de votre cadre de marche, veuillez l'amener sans tarder à votre revendeur spécialisé agréé aux fins de remise en état.
- ▼ Avant une remise en service après un entreposage de plus d'un an, veuillez effectuer les contrôles recommandés dans le plan de maintenance.
- ▼ Si votre produit est fabriqué sur mesure (voir le chapitre « Étiquetage du produit »), il faut alors respecter la notice d'utilisation supplémentaire ainsi que toutes les consignes de sécurité, en plus de la notice d'utilisation actuelle.

## 7.1 ENTRETIEN ET MAINTENANCE

---

Nous vous recommandons d'effectuer régulièrement les contrôles indiqués dans le plan de maintenance pour que la sécurité de votre cadre de marche TOMTAR G-2E puisse être systématiquement garantie.

Un entretien ou une maintenance du produit insuffisante ou négligée entraîne la limitation de la responsabilité du fabricant.

Le plan de maintenance ne fournit pas d'informations sur l'ampleur réelle des interventions effectivement nécessaires sur le produit.



### REMARQUE

En tant qu'utilisateur, vous êtes le premier à pouvoir détecter un éventuel dommage. Si vous constatez un défaut qui est décrit dans le plan de maintenance ou tout autre défaut ou une entrave au bon fonctionnement, veuillez contacter immédiatement un revendeur spécialisé agréé. \_



### AVERTISSEMENT

Aux fins de maintien de la fiabilité du produit, seul le revendeur spécialisé est autorisé à effectuer des réparations sur le produit, avec des pièces de rechange d'origine DIETZ. La liste des pièces détachées correspondante est disponible sur notre site Internet. \_\_\_\_\_



### REMARQUE

Sauf indication contraire, les contrôles et mesures préconisés dans le plan de maintenance doivent être effectués par l'utilisateur ou l'aidant. \_\_\_\_\_




### REMARQUE DESTINÉE AU REVENDEUR SPÉCIALISÉ

Si l'utilisateur constate des anomalies sur le produit, veuillez vérifier tous les points de contrôle énumérés dans le plan de maintenance. Ces contrôles doivent également être effectués avant chaque réutilisation et après un entreposage prolongé du produit (> 4 mois). \_\_\_\_\_

## 7.2 PLAN DE MAINTENANCE DU CADRE DE MARCHÉ

Que faut-il contrôler ?	Description	une fois par mois avant utilisation
<b>Poignées</b> : stabilité	Il est impératif que les poignées soient montées, en bon état et non désolidarisées du tube.	x
<b>Tiges à ressort</b> : fiabilité	1. Sous l'exercice d'une pression, les tiges à ressort doivent rentrer, de sorte qu'il soit possible de régler les pieds en hauteur sans problème. 2. Les tiges à ressort doivent se réencliqueter de manière bien audible.	x
<b>Pieds du cadre de marche</b> : fiabilité et sécurité	1. Il doit être possible de régler en hauteur sans problème les pieds du cadre de marche lorsque les tiges à ressort sont enfoncées. 2. Les tubes ne doivent pas être déformés ou présenter toute autre détérioration.	x
<b>Cadre</b> : fiabilité et stabilité	1. Le cadre ne doit pas être déformé ou présenter toute autre détérioration. 2. Les trous prévus pour les tiges à ressort sur le cadre ne doivent pas être fortement usés. Un trou détérioré ne garantit pas le blocage sûr de la tige à ressort qu'il accueille ! 3. Dans le cas du mode fixe, le cadre ne doit présenter une mobilité intrinsèque que minime. 4. En mode articulé, il doit être possible sans problème de déplacer le cadre alternativement d'un côté puis de l'autre.	x
<b>Embout de canne</b> : fiabilité et stabilité	1. Les quatre embouts de canne doivent être bien en appui au sol. 2. Les quatre embouts de canne doivent être fermement solidaires au cadre et ne présenter ni usure marquée ni autre détérioration.	
<b>Clips</b> : fiabilité et stabilité	1. Il doit être possible de fixer les clips orange fermement sur les tubes du cadre. 2. Les clips orange dotés d'une tige métallique ne doivent pas être endommagés.	x

Que faut-il contrôler ?	Description		
<b>Blocage anti- pliage :</b> fiabilité et stabilité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'élément en plastique orange du blocage anti- pliage doit être fermement solidaire de la structure.</li> <li>2. Il doit être possible de pousser l'élément en plastique orange sans problème vers le bas de sorte à pouvoir pousser la tige à ressort du blocage anti- pliage.</li> <li>3. L'élément en plastique orange ne doit pas être endommagé.</li> <li>4. Il doit être possible de plier le cadre de marche sans problème après le déblocage de la tige du blocage anti- pliage.</li> <li>5. Le blocage anti- pliage doit s'encliqueter nettement après le dépliage du cadre de marche. À cet état, il ne doit plus être possible de plier le cadre de marche.</li> </ol>	x	
<b>Cadre de marche, complet :</b> fiabilité & état	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le cadre ne doit pas présenter ni dommages ni fissures.</li> <li>2. Le cadre ne doit pas être déformé. Il n'est pas permis de redresser les tubes du cadre !</li> <li>3. Les défauts de fiabilité et de surface doivent être réparés.</li> <li>4. La plaque signalétique ne doit pas manquer / doit être bien lisible.</li> </ol>		x
<b>Contrôle visuel :</b> composants desserrés, cassés, corrodés ou autres dommages	 <p>N'utilisez plus le cadre de marche si vous constatez une détérioration de cette nature, car un maniement sûr n'est alors plus garanti !</p>		x
<b>État de propreté :</b> Cadre de marche, complet	<p>Selon le degré de salissure, et au minimum une fois par mois, nettoyez entièrement le cadre de marche (voir chapitre Conseils de nettoyage).</p>		x

### 7.3 RECHERCHE DES DÉFAUTS ET DÉPANNAGE

Intervention	Causes possibles	Mesures à prendre
Les pieds télescopiques se décalent de manière intempestive en hauteur.	Les tiges à ressort ne sont pas correctement encliquetées.	Encliquetez les tiges à ressort dans les alésages à la hauteur correcte de sorte qu'elles s'enclenchent de manière bien audible et dépassent sensiblement des alésages.
	Les tiges à ressort sont défectueuses et ne s'encliquettent plus correctement.	Contactez un revendeur spécialisé agréé
	Les alésages des pieds sont détériorés de sorte que les tiges à ressort ne peuvent plus s'encliqueter correctement.	



Intervention	Causes possibles	Mesures à prendre
Le cadre de marche ne repose pas sur ses quatre pieds.	Le sol n'est pas plan.	Utilisez le cadre de marche uniquement sur un sol plan, ferme et propre.
	Il y a un caillou ou un autre petit objet dans les embouts de canne.	Retrait de toutes les saletés qui se trouvent dans les embouts de canne.
	La structure est déformée.	Contactez un revendeur spécialisé agréé
	Les embouts de canne ne sont pas solidaires de la structure ou sont endommagés.	
La structure du cadre de marche manque de stabilité intrinsèque.	Le cadre de marche est réglé en mode articulé. Il est en l'occurrence possible de décaler les éléments latéraux de manière parallèle.	Réglez le cadre de marche en mode fixe.
	Les tiges à ressort des pieds ou le blocage anti-plier sont défectueux de sorte qu'ils ne s'encliquettent pas correctement.	Contactez un revendeur spécialisé agréé
Les poignées du cadre de marche n'offrent pas un bon maintien.	Les poignées sont endommagées, usées ou désolidarisées.	Contactez un revendeur spécialisé agréé

## 7.4 NETTOYAGE

- ▼ Passez régulièrement un chiffon humide sur la structure du cadre de marche pour la nettoyer.
- ▼ En cas de salissures importantes, utilisez un produit de nettoyage doux et de l'eau chaude.
- ▼ Enlevez la salissure, les petits cailloux ou autre salissure contenus dans les embouts de canne.
- ▼ Pour le nettoyage, n'utilisez que des produits de nettoyage et de désinfection doux classiques.

Vous trouverez des informations supplémentaires concernant la désinfection au chapitre suivant.



### AVERTISSEMENT

**Détérioration matérielle** : Pour le nettoyage, n'utilisez pas de nettoyeur haute pression, ni de produits chimiques agressifs ou caustiques, ou d'additifs abrasifs.

Après le nettoyage, assurez-vous que tous les éléments constitutifs sont entièrement secs aux fins de maintien de leur qualité. \_\_\_\_\_

## 7.5 DÉSINFECTION

---

En cas de retraitement manuel d'un dispositif d'assistance usagé, essuyez soigneusement toutes les pièces avec un désinfectant de surface. Les surfaces sur lesquelles les mains et la peau sont en contact fréquent, comme les poignées, doivent être désinfectées avec un soin minutieux.

Le désinfectant compatible avec les matières est le suivant :

## 7.6 REMISE À AUTRUI ET RÉUTILISATION

---

Votre produit peut être remis à autrui et/ou réutilisé, à moins qu'il ne soit identifié comme étant une fabrication spéciale (sur mesure). Le nombre de réutilisations possibles dépend de l'état d'usure des matières et du bon fonctionnement du produit concerné.

Si vous remettez le produit à un nouvel utilisateur ou au revendeur spécialisé aux fins de réutilisation, veillez à lui donner l'ensemble des

## 7.7 ENTREPOSAGE

---

Si vous souhaitez entreposer le produit, veillez à le placer dans un environnement sec, protégé des rayons du soleil et à une température comprise entre 0 °C et +45 °C.

Veillez à ce que le cadre de marche ne puisse pas tomber et que sa surface ne subisse pas de détérioration.



### AVERTISSEMENT

**Détérioration matérielle :** Pour la désinfection, veillez à respecter les instructions d'utilisation et de mise en œuvre du fabricant des produits d'entretien. \_\_\_\_\_

- ▼ Désinfectant sans aldéhyde à base d'alcools (70 % d'alcool propylique maximum)

documents techniques requis pour une utilisation sûre.

Avant la réutilisation du produit, le revendeur spécialisé doit le nettoyer, le désinfecter, contrôler son état, puis donner son feu vert.

Tous les points de contrôle énumérés dans le plan de maintenance doivent être vérifiés sur le produit.



### AVERTISSEMENT

N'entreposez pas le produit à proximité d'une source de chaleur et ne déposez aucun objet dessus pendant l'entreposage. \_\_\_\_\_

Si vous souhaitez réutiliser le produit après un entreposage prolongé (> 4 mois), veillez contrôler tous les points énumérés dans le plan de maintenance.

## 7.8 MISE AU REBUT

---

Si vous n'avez plus besoin du produit, veuillez contacter votre revendeur spécialisé qui viendra le chercher pour le mettre au rebut dans les règles ou assurer sa réutilisation. Si cela n'est pas possible, veuillez porter le produit à votre centre de recyclage local.

## 8.1 GARANTIE

---

Les prestations de la garantie s'appliquent à tous les vices du produit qui sont dus à un problème de fabrication ou un défaut de matière. La durée de la garantie est de 24 mois à compter de la réception de l'avis de livraison, ou commence à courir au plus tard après la livraison.

Les dommages causés par l'usure naturelle, intentionnellement, par négligence ou en raison d'une utilisation inappropriée sont exclus de l'obligation de garantie. Il en va de même en cas d'utilisation de produits d'entretien, d'huiles lubrifiantes ou de graisses inappropriés.

## 8.2 DURÉE DE VIE

---

La durée de vie prévisionnelle de ce produit est de cinq ans dans le cadre d'une utilisation quotidienne et conforme. Le respect des consignes de maintenance et de sécurité indiquées dans la

présente notice d'utilisation constitue une condition préalable à cette durée de vie.

La durée de vie indiquée ne constitue pas une garantie supplémentaire.

## 8.3 RESPONSABILITÉ DU FABRICANT

---

La responsabilité de DIETZ GmbH est engagée uniquement si les produits sont utilisés dans les conditions spécifiées et aux fins spécifiées. Nous recommandons de manipuler les produits de manière appropriée et de les utiliser conformément aux instructions.

La responsabilité de DIETZ GmbH n'est pas engagée en cas de dommages causés par des composants ou des pièces de rechange qui n'ont pas été agréés par DIETZ GmbH. Seul un revendeur spécialisé agréé, ou le fabricant lui-même, est autorisé à effectuer les réparations du produit.

# TOMTAR®



Groupe de produits : aides à la marche

Produit : TOMTAR G-2E

Notice d'utilisation version 1.0.2 FR

Version 2022-07 (MFZ)

**DIETZ GmbH**

Reutäckerstraße 12

76307 Karlsbad

Allemagne

Tél. : +49 7248.9186-0

Fax : +49 7248.9186-86

[info@dietz-reha.de](mailto:info@dietz-reha.de)

[www.dietz-group.de](http://www.dietz-group.de)

TOMTAR est une marque déposée de DIETZ GmbH.

Les produits TOMTAR sont distribués par DIETZ GmbH.

Sous réserve d'erreurs d'impression, d'informations erronées et de modifications des prix ou des produits.

© DIETZ GmbH, Karlsbad.

Toute reproduction, même partielle, n'est autorisée qu'avec l'accord écrit de DIETZ GmbH, Karlsbad.